

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

La Nation en questions

Les socialistes sont internationalistes, européens et patriotes. Mais comment articulent-ils ces dimensions dans une économie mondialisée ?

Dans la perspective de la rénovation, engagée à la suite des élections du printemps dernier, le Conseil national du 23 juin 2007 a lancé trois grands chantiers dont "Les socialistes et la Nation". Une rencontre nationale se tiendra sur ce sujet, le 24 novembre, en Avignon.

Jean-Jacques Urvoas, premier secrétaire de la fédération du Finistère, a été chargé de présider ce groupe de travail.

"Le titre exact de la mission qui nous a été confiée est : *Citoyens dans la France du XXI^e siècle, construire un nouvel esprit public, définir de nouveaux droits et de nouveaux devoirs, approfondir la démocratie*", précise le député de Quimper.

"Nous nous réunissons une fois par semaine, au siège du Parti Socialiste, rue de Solferino. Chaque séance de travail est consacrée à un thème comme la relation à l'étranger, la souveraineté, l'universalisme ou l'unité". En outre, les suggestions des fédérations qui ont consacré leur conseil fédéral à ce sujet et les commentaires des internautes sont pris en compte.

"Commencer le nécessaire travail de rénovation par une réflexion sur l'étude des rapports entre les socialistes et la Nation n'est pas sans risque", averti Jean-Jacques Urvoas.

Ce terme est en effet lourd de sens dans l'un des plus vieux États nation d'Europe. Il touche à l'essentiel : la souveraineté, le pouvoir du peuple et la manière dont les citoyens parviennent à vivre ensemble. L'intérêt de cette réflexion est d'autant plus important que la France vit aujourd'hui dans la nostalgie de sa puissance passée.

SUITE PAGE 2

La pêche doit vivre

"Vu de Paris, la pêche n'existe pas", constate amèrement Annick Le Loch, députée du pays bigouden.

Il faut que la colère éclate pour qu'enfin le ministre se rende compte qu'il est chargé de l'Agriculture et de la Pêche. Régulièrement, pourtant, ses services ont été alertés. "Dès le mois d'août, je l'ai invité à venir dans les ports de pêche", rappelle Annick Le Loch. "Au-delà de 0,3 euro le litre de gasoil, nous ne pouvons pas tenir", expliquaient tous les responsables de la filière.

Il y a urgence et le gouvernement doit apporter une réponse à la hauteur des enjeux. Les 25 millions, annoncés dans un premier temps par Michel Barnier, étaient nettement insuffisants. C'est la survie de l'activité qui se joue aujourd'hui. Les

pêcheurs ne demandent qu'une chose : un système simple de répercussion de l'augmentation du coût du gasoil dans la formation du prix du poisson.

Voilà pour l'urgence. Mais la réponse ne viendra pas uniquement de Paris. "Il faut faire entendre la voix de la pêche. Si nous ne le faisons pas, personne ne le fera pour nous", prédit Annick Le Loch. En effet, le Finistère avec 28 % de la pêche fraîche française et 65 % de la pêche bretonne a, plus que tout autre département maritime, une carte



Annick Le Loch

à jouer. Mais il est urgent d'intervenir : en 15 ans, la filière a perdu 40 % de son outil de production.

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Incertitudes danoises.

Les élections législatives anticipées qui ont lieu le 13 novembre ressemblent fort à une quadrature du cercle pour l'ensemble de la classe politique du royaume. Si le pays vient de connaître de belles heures économiques, il souffre paradoxalement d'une forte pénurie de main-d'œuvre qui vient assombrir son horizon de croissance. L'arrivée de Nouvelle Alliance, parti de centre droit tout juste créé, vient troubler l'habituelle confrontation libéraux/social-démocrates. Reste cependant que la coalition nouée au parlement entre le Premier ministre libéral et le Parti du peuple (ext. Droite) laisse des traces comme également cette incapacité à tenir ses promesses de baisses fiscales en maintenant un État providence de haut niveau. Élections très ouvertes dans les mains des quatre millions d'électeurs !

La Nation en questions (suite)

1789 reste le moment fondateur pour la Nation que défendent les socialistes

*** De quand date le début de la Nation française ? "Il est impossible d'en fixer précisément l'origine", estime Gilbert Gramoullé. Pour le secrétaire fédéral aux études, elle s'est construite progressivement, depuis Vercingétorix. Tout au long de l'Ancien régime, les rois la construisent en même temps qu'ils bâtissent un État moderne et centralisé. On peut citer notamment, comme étapes de ce processus, l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 par laquelle François 1^{er} impose l'usage du français dans les actes administratifs, ou l'Édit de Nantes d'Henri IV de 1598 qui garantit la liberté de conscience et de culte aux protestants, prémices de notre laïcité.



Le Serment du jeu de paume en 1789

Mais 1789 reste le moment fondateur pour la gauche. "Jusqu'à cette date, les Français étaient des sujets du roi et ce dernier tenait son pouvoir de Dieu : c'était la monarchie absolue de droit divin". A partir de 1789, la légitimité du pouvoir repose sur la Nation qui devient souveraine. Les Français deviennent des citoyens. Le peuple français devient le fondement de la légitimité politique.

De la Révolution à la fin du XIX^e siècle, la Nation est donc une valeur de gauche qui s'oppose à l'Ancien régime. Les royalistes n'avaient en effet pas hésité à faire appel aux monarchies européennes pour mettre fin à la Révolution.

Cependant, à la fin du XIX^e siècle, la droite reprend l'idée de Nation et lui apporte un caractère belliciste, en particulier vis-à-vis de l'Allemagne, après la guerre de 1870. Le patriotisme généreux, à vocation universelle des pères fondateurs, se transforme en nationalisme.

Mais si elle n'a plus le monopole de la Nation, la gauche sait très bien comment elle la définit. "C'est un contrat de vie en commun", résume Jean-Jacques Urvoas. Elle s'hérite moins qu'elle ne s'enseigne. Et la laïcité est la clef de voûte de ce vivre ensemble. A cette définition horizontale et volontariste, la droite oppose une définition

verticale et subie. La Nation, pour elle, est un héritage, une langue commune réservée à ceux qui se sont donnés la peine de naître.

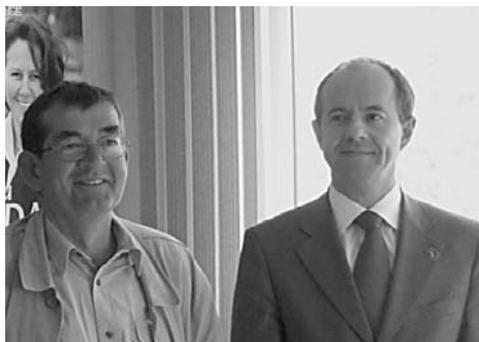
Même si la définition est claire, plusieurs points demandent des précisions et une réflexion collective. D'abord, comment promouvoir pour chacun des valeurs collectives ? Comment construire une histoire partagée pour une mémoire commune ?

En France, l'État est intimement lié à la Nation. Cela signifie-t-il qu'aucune autre forme de pouvoir ne peut être légitime sur le territoire ? Pourtant, depuis les lois de décentralisation, les pouvoirs locaux exercent des compétences de plus en plus importantes et différenciées en fonction des régions. Les élus socialistes réclament même le transfert de responsabilités exercées par l'État comme la gestion de l'eau à titre expérimental pour la Bretagne.

Tous les citoyens sont égaux en droits et en devoirs. Comment alors garantir la diversité culturelle au sein de la Nation qui ne peut pas être synonyme d'uniformité ? Et faut-il la garantir ? Comment faire pour que la prise de conscience des variétés culturelles propres à chaque citoyen ne conduise pas à la reconnaissance de la diversité de groupes, au communautarisme. Des rites d'intégration républicaine peuvent-ils contribuer à répondre à ces défis ?

La Nation est le fondement de la souveraineté. Comment alors peut s'exercer la citoyenneté politique dans le cadre européen ? Jusqu'à présent, l'expression "fédération d'États nations", était la réponse des socialistes à ce dilemme. Elle associait à la fois l'envie d'Europe et le besoin de Nation.

Le 10 novembre, à Plouzané, les socialistes du Finistère débattront de ces questions et apporteront leur contribution à la préparation de la réunion du 24 novembre. Mais, compte tenu de l'importance de ces enjeux, la réflexion se poursuivra bien au-delà de ces deux dates.



Gilbert Gramoullé et Jean-Jacques Urvoas

La pêche doit vivre (suite)



6 000 emplois dans la région du Guilvinec

*** Quelques jours avant que les marins-pêcheurs du Guilvinec ne se mettent en grève, le Conseil général avait réuni les professionnels de la filière pour faire le point sur les réflexions engagées en 2006.

Au cours de cette rencontre, présidée par Pierre Maille, il est apparu qu'élus, pêcheurs et mareyeurs partagent le même point de vue sur l'avenir de la pêche dans le Finistère. Face à la tempête, il est nécessaire de se serrer les coudes. D'abord, la production doit être mieux valorisée sur place. L'image du poisson frais débarqué sur les quais des ports de Bretagne occidentale est bonne. D'où l'idée de créer une marque "poisson finistérien".

De la mer à l'assiette

Ensuite, la filière doit mieux s'organiser, "de la mer à l'assiette". Il ne s'agit pas de supprimer les comités des pêches "dont le rôle social quotidien dans les ports est important", a rappelé Pierre Maille. Mais de mutualiser tous leurs moyens. "Entretenir un permanent par comité local des pêches à Paris ou à Bruxelles, c'est du gaspillage", a souligné Robert Bouguéon, président du comité local des pêches du Guilvinec.

Les expériences déjà réalisées dans le Finistère montrent non seulement que l'union est possible mais surtout qu'elle peut être efficace. Créée à la suite de la crise de 1994, Pesca Cornouaille peut servir d'exemple. "C'est sous son impulsion que furent construits une douzaine de bateaux génériques. Pesca peut devenir l'outil fédérateur de la filière", propose Annick Le Loch. La colère monte car l'augmentation des prix du carburant est insupportable. Cependant, au-delà de cette question, la profession, avec le soutien des élus, doit s'unir. "Il ne faut jamais oublier les territoires et les familles qui dépendent de cette activité", insiste Annick Le Loch. Rien que pour le quartier maritime du Guilvinec, cela représente près de 6 000 emplois.

Municipales 2008 : l'UESR pousse les murs

Depuis la fin du mois de septembre, tous les samedis matins, l'UESR (Union des élus socialistes et républicains) organise des formations de préparation destinées aux candidats aux élections municipales qui se dérouleront les 9 et 16 mars 2008.

De la politique en faveur de la petite enfance au maintien à domicile des personnes âgées, en passant par la gestion des déchets ou l'élaboration des documents d'urbanisme, tous les sujets auxquels les prochaines équipes municipales seront confrontées sont abordés au centre Kerliver de Hanvec, de 9 h 00 à 12 h 30.

Les formations sont dispensées essentiellement par des élus socialistes, mais des universitaires apportent également leurs compétences, en particulier dans les domaines juridiques.

"De 35 à 50 personnes participent à ces matinées", constate Julie Binois de l'UESR. "Pour la plus grande majorité, il s'agit d'adhérents socialistes non élus, venant de tout le département. La parité hommes/femmes est quasiment respectée".



De 30 à 50 personnes participent aux formations

Devant le succès rencontré par cette série de formations, l'UESR a décidé d'en "délocaliser" quatre au centre des congrès de Mescoat à Landerneau. "Au vu des inscriptions, il n'aurait pas été possible d'accueillir tout le monde à Hanvec. Ces formations porteront sur l'intercommunalité (17 novembre à 9 heures), les documents d'urbanisme (24 novembre à 9 heures) et

le développement durable (mardi 27 novembre à 18 heures)", résume Julie Binois. La dernière, le samedi 15 décembre, sera consacrée aux relations entre les mairies et le Conseil général et le Conseil régional, en présence de Pierre Maille et de Jean-Yves Le Drian.

Inscriptions obligatoires au 02 98 20 48 72.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Bayrou : un électorat en recherche

Avec
Patrick Pierre

Dans la revue "Bretagnes" (n° 8, octobre-décembre 2007), l'universitaire Patrick Pierre, auteur de l'Atlas d'histoire de Bretagne, Skol Vreiz, revient, cartes à l'appui, sur les enseignements de l'élection présidentielle en Bretagne.

Cap Finistère : Peut-on parler de succès de François Bayrou à la présidentielle en Bretagne ? Il réalise à peu près le même score que Balladur en 1995.

Patrick Pierre : Oui, on peut tenter la comparaison. François Bayrou a rassemblé 22,74 % des voix en Bretagne, alors que le score d'Édouard Balladur était de 21,54 %. Cependant, on constate quelques différences. Par rapport à 1995, François Bayrou progresse surtout dans le Finistère, en particulier dans les régions de Morlaix et de Quimper. Mais,

dans le Léon, il baisse. Là, les électeurs centristes se sont plutôt portés sur Sarkozy.

Compte tenu du contexte de la présidentielle et de l'hyperpolarisation on peut parler de succès. Il est le troisième homme sur un profil un peu particulier ni à droite ni à gauche. Tous les autres candidats, à l'exception d'Olivier Besancenot, ont subi de sévères défaites.

Cap Finistère : Qui sont ses électeurs ? Et surtout quelle part des autres électors est-il parvenu à capter ?

Patrick Pierre : Les électeurs de François Bayrou se trouvent dans le Finistère, le bassin de Rennes et le périurbain vannetais et alréen. Ils sont urbains et périurbains. Les campagnes sont moins sensibles, sauf dans les régions centristes. Manifestement, il a récupéré l'électorat centriste traditionnel et l'a élargi à un nouvel électorat jeune et urbain "en recherche". Dès 2002, la progression des inscriptions sur les listes

électorales a été sensible. Il s'agissait d'électeurs refusant le Front National mais pouvant voter pour n'importe quel autre candidat en fonction de l'enjeu de l'élection.

François Bayrou a-t-il "capté" des voix socialistes ? Je suis très dubitatif. Les cartes, publiées dans "Bretagnes", montrent que Ségolène Royal aussi a progressé par rapport à Lionel Jospin en 2002 dans des régions de gauche comme le Trégor mais aussi dans des régions plus centristes comme le Léon.

Cap Finistère : "Le centre breton peut, en se ralliant, faire basculer les majorités dans la région" écrivez-vous. Mais l'électorat centriste est-il sensible aux consignes de vote ?

Patrick Pierre : Là encore il convient d'être prudent. Mais il me semble que, pour une partie de l'électorat Modem, Nicolas Sarkozy effraie. Or, il devra rester très à droite pour conserver les voix venant de Le Pen. Les résultats des élections municipales seront à cet égard riches d'enseignements, en particulier à Saint-Brieuc, seule grande ville de Bretagne dont le maire soit Modem.

Rendez-vous

10 novembre

De 10 h 00 à 16 h 00,
à Plouzané, journée de réflexion.

10 novembre

De 9 h 00 à 12 h 30,
centre de Kerliver à Hanvec,
Formation municipale de l'UESR
sur les déchets.

17 novembre

De 9 h 00 à 12 h 30,
Amphithéâtre de Mescoat à
Landerneau, Formation municipale
de l'UESR sur l'intercommunalité.

24 novembre

A 15 h 00, Rassemblement des
élus et de la population "pour que
le canal de Nantes à Brest reste
un canal", à Pont Triffen
(bordure RN 164, embranchement
de Spézet), à l'initiative de Richard
Ferrand et du bureau du SMATAH
(Syndicat Mixte d'Aménagement
Touristique de l'Aulne et de
l'Hyères).

14 décembre

Convention fédérale de ratification
des listes municipales et des
candidat(e)s aux cantonales.

Ouverture de **La Nouvelle Maison de la Bretagne à Paris**

Située rue de l'Arrivée, *La Nouvelle Maison de la Bretagne* a été inaugurée le 7 novembre.

Sur une surface de 600 m², elle a pour vocation d'assurer une présence forte et visible de la Bretagne dans la capitale. Les thèmes dévolus à cette implantation sont liés à l'économie, au tourisme et au secteur culturel. Cette *Maison de la Bretagne* à Paris se positionne aussi comme un véritable centre d'affaires pour les entreprises de taille moyenne qui vont pouvoir s'y réunir, grâce à des bureaux en location et des salles de réunions pouvant accueillir entre 15 et 45 personnes. *La Maison de la Bretagne* à Paris fonctionne sous la forme d'un syndicat mixte dont Marylise Lebranchu est la présidente.

Fini le copinage ?

La tête de liste UMP pour les élections municipales à Brest l'a promis : pour la composition de sa liste "*fini le copinage, place aux compétences*". Dont acte. Les places sur les listes de droite en 1989, 1995 et 2001 étaient donc attribuées à des copains incompetents. Faute avouée est à moitié pardonnée. Mais les copains et les incompetents apprécieront...

Rénover le Parti Socialiste : un pari impossible ?

Dans son nouveau livre, "*Rénover le parti Socialiste : un pari impossible ?*" (Encyclopédie du socialisme) qui sort en librairies la semaine prochaine, Laurent Baumel explique à quelles conditions la rénovation du Parti Socialiste peut aboutir : privilégier le réel sur les postures, cibler et trancher les vraies divergences, choisir des dirigeants qui s'investissent dans le débat d'idées, retrouver le lien avec les intellectuels et les vrais experts, maîtriser les compétitions personnelles et privilégier l'intérêt collectif.

Carte judiciaire : les élus bretons veulent une concertation

Les conseillers régionaux, réunis en session le 26 octobre, ont adopté un vœu concernant les projets de suppressions de tribunaux en Bretagne. Sont aujourd'hui menacés : les tribunaux de grande instance de Dinan, Morlaix et Guingamp, les tribunaux d'instance de Quimperlé, Auray, Lannion, Loudéac, Montfort-sur-Meu, Châteaulin, Ploërmel, Vitré, Pontivy et Lannion, les conseils de prud'hommes de Morlaix, Guingamp, Dinan, Fougères et Redon, et les tribunaux de commerce de Brest, Saint-Brieuc et Saint-Malo.

"Il nous faut aussi garder en mémoire le risque d'amputation du périmètre de la Cour d'Appel de Rennes par le transfert de la Loire-Atlantique vers la Cour d'Appel d'Angers. Nous avons déjà exprimé notre profond désaccord lors de la session des 5 et 6 juillet 2007", rappellent les élus bretons.

"Même si la question de la rationalisation des moyens est légitime, la réponse apportée aujourd'hui sans concertation ni étude d'impact n'est pas acceptable : une approche globale, intégrant les conséquences économiques et sociales des suppressions et transferts proposés sur le tissu local, devra être prise en compte. La réforme de l'État ne peut être synonyme de moins d'État mais de mieux d'État. La justice est un droit inaliénable pour tout citoyen français. Son égal accès pour tous est un devoir constitutionnel pour l'État. Les nouvelles technologies ne remplaceront jamais l'obligation de venir aux audiences. La dématérialisation des procédures obligera toujours aux rencontres de conciliation et aux prononcés des jugements en séance publique. Une meilleure organisation est nécessaire mais un principe reste intan-

gible : c'est celui de la proximité de la justice et du justiciable." (...).

Pourtant, des propositions alternatives existent et passent par la révision du périmètre des compétences par exemple des Tribunaux d'Instance aussi bien que par la création d'un tribunal de la famille ou, pour les affaires complexes, de tribunaux spécialisés, mais sans excès.

Les conseillers régionaux "*demandent à la Garde des Sceaux de surseoir à toutes décisions de fermetures et d'engager une véritable concertation conformément à "la Charte sur l'organisation de l'offre des services publics", signée en juin 2006 entre l'État, les collectivités et les principaux opérateurs. C'est encore plus vrai pour la Justice garante de la République*".

Finances locales : une opposition constructive, un gouvernement sourd et méprisant

Voilà un mois, les principales associations d'élus ont tiré la sonnette d'alarme concernant les finances locales. Elles affirmaient avec force que si rien n'était fait, les collectivités locales auront à choisir entre des restrictions dans les services publics de proximité ou un amoindrissement de la qualité de ces services publics.

Le groupe socialiste du Sénat a décidé de leur répondre en soumettant une proposition de loi d'orientation. François Marc, Sénateur du Finistère, auteur de cette proposition de loi, avait souhaité que s'engage un processus de reconstruction du système financier local. Le texte envisageait donc de corriger les inégalités criantes de ressources entre les collectivités en améliorant l'actuel dispositif de péréquation. Le gouvernement, tout en saluant ses mérites, a rejeté cette proposition.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.